SCP 102.06

Sous-commission paritaire de l'industrie des carrières de gravier et de sable exploitées à ciel ouvert dans les provinces d'Anvers, de Flandre occidentale, de Flandre orientale, de Limbourg et du Brabant flamand.

Institution et modifications

(0)	A.R. 25.04.1979	M.B. 08.08.1979
(1)	A.R. 20.09.1999	M.B. 01.10.1999

Article ler, alinéa 1er, point 6

Compétente pour les travailleurs dont l'occupation est de caractère principalement manuel et leurs employeurs;

à savoir pour les secteurs d'activité suivants :

l'industrie des carrières de gravier et de sable exploitées à ciel ouvert dans les provinces d'Anvers, de Flandre occidentale, de Flandre orientale, de Limbourg et du Brabant flamand.